



ACTION 1.1.4 Investissement dans l'appareil de formation et de transfert

FEDER

Description de l'action dans le Programme Opérationnel

- Infrastructure et équipement des plateaux techniques permettant d'assurer des projets de recherche pour les transférer vers les acteurs économiques en associant les apprenants, notamment les actions s'inscrivant dans des appels à projets nationaux ou visant des labellisations nationales telles que les deux actuels projets Campus des métiers et des qualifications, le projet de dispositif d'enseignement supérieur et de recherche Agro Sup Limousin et/ou les projets en lien avec ceux portés par les laboratoires de recherche ou les instituts de l'université de Limoges relevant des thématiques de la spécialisation intelligente.
- Actions visant à créer une plateforme technologique régionale regroupant les compétences des plateformes technologiques actuelles ou en devenir et visant à leur labellisation.

Bénéficiaires

- Université,
- Établissements d'enseignement portant ces projets, plates-formes de transfert de technologies (ou leurs organismes de tutelle, publics ou privés),
- Agence de valorisation de la recherche publique.

Nature des dépenses éligibles

- Acquisition d'équipements technologiques.
- Recrutement de personnel d'animation et/ou de coordination à profil technique chargé de mettre en place les projets (salaire brut et charges patronales).
- Frais de fonctionnement.

Pour l'ensemble des dossiers retenus, les frais liés à la mise en œuvre des obligations de publicité européenne sont éligibles.

Ne sont pas éligibles les dotations aux provisions, les charges financières, les charges exceptionnelles, les amendes, les pénalités financières, les frais de contentieux,...

Options de coûts simplifiés des fonds européens

SANS OBJET

Critères d'éligibilité des projets

- Cohérence des opérations avec la Stratégie Régionale d'Innovation (SRI) ainsi qu'avec la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3)
- Projets se situant sur le territoire Limousin

Critères de sélection des projets

- Lien avec les spécificités territoriales
- Potentiel de transfert des travaux de recherche et de collaboration avec les acteurs économiques régionaux
- Labellisation ou sélection dans un appel à projet national ou européen
- Prise en compte des priorités horizontales du programme :
 - Développement durable,
 - Non discrimination et égalité des chances,
 - Égalité entre les hommes et les femmes.
- Pour les projets d'investissement, les questions environnementales doivent faire partie des données de conception des projets au même titre que les autres éléments techniques, financiers, etc. Les projets devront s'attacher à éviter les impacts sur l'environnement puis, à défaut, à les minimiser et, en dernier lieu en cas de besoin, à compenser les impacts résiduels.

Existence d'un volet de coopération transnationale dans le but de renforcer le caractère innovant des opérations.

↳ Taux applicables

Taux maximum d'aide

publique

Hors autofinancement pour un maître d'ouvrage public **100 %**

Taux moyen indicatif FEDER du coût total éligible

60 %

La moyenne d'intervention financière de l'Union européenne pour l'axe considéré est indiquée page 18 (première partie architecture du PO).

Régimes d'aides applicables

- Toute base juridique pertinente notamment en Recherche Développement et Innovation (RDI), Formation et Actions Collectives.
- Régime Général d'Exemption par Catégorie (RGEC) n°651/2014 du 17 juin 2014.
- Règlement (UE) n° 360/2012 du 25 avril 2012 relatif aux aides de minimis SIEG (Services d'Intérêt Économique Général).
- Règlement (UE) n°1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif aux aides de minimis.

Planchers FEDER (€)

Investissement	SANS OBJET
Fonctionnement	SANS OBJET

↳ Les indicateurs financiers

Les déterminants des indicateurs et cibles sont regroupés dans les « fiches indicateurs » disponibles pour les agents en charge des dossiers (répertoire fonds européens).

○ Les cibles financières à atteindre sur l'action.

Numéro de l'action	Valeur cible 2014-2018 sur dépenses totales en euros	Valeur cible 2019-2023 sur dépenses totales en euros
114	1 260 000 €	540 000 €

○ Instruments financiers applicables

1	Subvention non remboursable	X
2	Subvention remboursable	
3	Soutien par le biais d'instruments financiers : capital-risque et de fonds propres ou équivalent	
4	Soutien par le biais d'instruments financiers : prêt ou équivalent	
5	Soutien par le biais d'instruments financiers : garantie ou équivalent	
6	Soutien par le biais d'instruments financiers : bonifications d'intérêt, contributions aux primes de garantie, soutien technique ou équivalent	

Modalités de dépôt des dossiers

Appels à projets et dépôt de dossier en continu.

Service(s) en charge de l'instruction des dossiers

Contact : Nadia GUITARD
nadia.guitard@nouvelle-aquitaine.fr

Les indicateurs de la Priorité d'Investissement 1a

(pour les actions 111, 112, 113, et 114 de la PI)

Les indicateurs de résultat

Changement attendu par la PI 1a : - Améliorer les infrastructures et les équipements de recherche et d'innovation.
- Renforcer la notoriété des équipes de recherche.

Objectif spécifique (OS) 1.1 : Accroître la performance et l'attractivité des centres de compétences du Limousin.

- Les indicateurs physiques **de résultat** et leurs cibles, données à renseigner dans le cadre du pilotage partenarial du programme.

Intitulé de l'indicateur	Numéro de l'indicateur	Source de l'indicateur dans le cadre du partenariat	Année de référence	Valeur de référence	Cibles 2023
Évolution du personnel de recherche du secteur public dans la S3	IR 01	Université de Limoges	2013	1 585	1 592
Nombre de publications scientifiques dans la S3	IR 02	Université de Limoges	2013	529	550
Nombre de brevets dans la S3	IR 03	Université de Limoges	2013	38	44
Nombre de thèses soutenues dans la S3	IR 04	Université de Limoges	2013	123	127

Les indicateurs de réalisation hors réserve de performance

- Les indicateurs **de réalisation** (coopération).

Intitulé de l'indicateur	Numéro de l'indicateur	Source de l'indicateur dans le cadre du partenariat	Fréquence
Nombre de projets comportant une dimension interrégionale et transnationale (projets de réseau ou projets pilotes) impliquant des acteurs du Limousin	COOP 01	Bilan d'exécution du bénéficiaire	Annuelle